

18 MARS 1985

0975 /15.08.01

Demande de libération
de l'arbitre GATERA
Jonathan.

Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation
Professionnelle
KIGALI

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander de bien
vouloir libérer, pour la période du 20 au 26 mars 1985, Monsieur GATERA Jonathan
arbitre international de Football désigné pour diriger la rencontre entre le
BURUNDI et le KENYA dans le cadre de la XXe Coupe d'Afrique des clubs champions
1985.

L'urgence m'obligeait.

C.P.L. :

- Monsieur le Président du C.N.D.P.

KIGALI

- Monsieur GATERA Jonathan
C/O Ministère de la Fonction
Publique et de la Formation
Professionnelle

KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Major III.

P.O



18 MARS 1985

0976 / 19.08.01

**Demande de libération
de l'arbitre RUTERANA
Jean Marie Vianney.**

**Monsieur le Recteur de l'Université
National du Rwanda Campus de
Ruhengeri à NYAKINAMA**

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir libérer, pour la période du 20 au 26 mars 1985, Monsieur RUTERANA Jean Marie Vianney arbitre international de Football désigné pour diriger la rencontre entre le Burundi et le Kenya dans le cadre de la XX^e Coupe des Clubs Champions 1985.

L'urgence m'obligerait.

**Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin**

Major BEM.-

C.P.I.01

**• Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique**

KIGALI

• Monsieur le Président du C.N.D.F.

KIGALI

• Monsieur RUTERANA Jean Marie Vianney

C/D U.N.R. Campus de Ruhengeri à

NYAKINAMA

P. J.
Michel Ndirakobuca
2482


Nyahan
2482
25/3/85

18 MARS 1985

0977 /15.08.01

Demande de libération
de l'arbitre RUKILIZA
Révérien.

Monsieur le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires Sociales
KIGALI

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander de
bien vouloir libérer pour la période du 20 au 26 mars 1985, Monsieur
RUKILIZA Révérien arbitre international de Football désigné pour
diriger la rencontre entre le Burundi et le Kenya dans le cadre de
la XXè Coupe des clubs champions 1985.

L'urgence m'obligerait.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Major BEM.-

C.P.I. et

- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation Profes-
sionnelle

KIGALI

- Monsieur le Directeur de l'Ecole
d'Assistants Médicaux

KIGALI

- Monsieur le Président du C.N.D.F.

KIGALI

- Monsieur RUKILIZA Révérien
C/O Ecole d'Assistants Médicaux

KIGALI

